



Avis a victime suite à une plainte

Par **erick45600**, le **25/10/2021** à **14:54**

Bonjour à tous,

Suite à une plainte, j'ai été invité à me rendre au tribunal en qualité de victime.

N'étant pas disponible à cette date, et ne souhaitant pas particulièrement me porter partie civile, je n'avais pas répondu au courrier.

Seulement, aujourd'hui, j'ai reçu un message vocal du Tribunal me rappelant que j'étais invité à l'audience dans 15 jours.

Est-ce une obligation de s'y rendre ?

Cordialement

Par **Marck.ESP**, le **25/10/2021** à **15:05**

Bonjour

Prenez contact avec le tribunal car nous ignorons tout de votre affaire.

Par **erick45600**, le **25/10/2021** à **15:11**

Bonjour,

Pour expliquer en quelques mots on m'a volé des effets personnels.

Le voleur a été retrouvé et placé en garde à vue avant de se voir notifier une convocation au Tribunal. J'ai été invité à participer, mais je n'ai pas renvoyé l'accusé de réception mentionnant si oui ou non je serai présent.

Cordialement,